



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE : URGENCE SUR LES SALAIRES

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE réunie le 7 septembre 2022 a discuté de la situation. L'inflation galopante prend à la gorge des millions de salariés de ce pays. Elle est aujourd'hui évaluée à près de 7% et pourrait atteindre les 10% avant la fin de l'année.

C'est dans ce contexte que le Président de la République a déclaré le 24 août dernier la fin de l'abondance et de l'insouciance alors que de nombreux salariés font, d'ores et déjà, des sacrifices sur tous les postes de dépenses.

L'absence de véritables négociations salariales entraînant un blocage des salaires a pour conséquence l'absorption par le smic des différentes catégories sociales professionnelles.

Nous le constatons dans toutes les conventions collectives de la santé privée lucrative et non lucrative.

Ainsi, dans la CCN 51, environ 70 métiers sont au SMIC dont les aides-soignants.

Dans le CCU, environ 30 métiers sont au SMIC conventionnel dont les aides-soignantes. Une infirmière débute avec un salaire conventionnel de 54€ brut au-dessus du SMIC.

Cette situation remet gravement en cause la reconnaissance des diplômes et des qualifications ! Alors que l'on nous rebat les oreilles afin de renforcer l'attractivité de nos métiers, nous assistons à la smicardisation et paupérisation des salariés dans un contexte où les conditions de travail sont extrêmement dégradées. Dans ce contexte, comment s'étonner d'une fuite importante du personnel ???

Alors qu'il y a urgence, les fédérations patronales refusent d'augmenter les salaires. Cette situation est inacceptable pour les salariés.

La Commission Exécutive de l'**Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE** revendique des augmentations de salaire au moins à hauteur de l'inflation avec une clause de revoyure.

Partout, l'heure est à la préparation du rapport de force. Nos collègues anglais montrent la voie en faisant grève massivement !

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE appelle tous ses syndicats :

- **À se mettre en état de préparation à la grève .**
- **À se réunir en Assemblée Générale pour élaborer ses revendications et se donner les moyens de les faire aboutir (négociations, manifestations et grèves).**
- **À répondre à tout appel à la grève sur la question des salaires de la Confédération FORCE OUVRIÈRE.**